

REVEL *Dialogue*

N°90

Octobre 2012



Prochain numéro

Date limite de dépôt
des articles : Lundi 21 janvier

Sortie prévue le : Vendredi 8 février

Revel Dialogue N° 90

Responsable de la Rédaction : Dominique Maillet.

Comité de rédaction : Coralie Bourdelain, Mireille Berthuin, Laurence Leroux, Guillaume Capron, Thierry Mazille.

Pour faciliter la fabrication du journal, merci de taper vos articles sans aucune mise en page ni saut de ligne et de nous les transmettre par e-mail à :

revel-dialogue@revel-belledonne.com

Les personnes n'habitant pas le village mais souhaitant recevoir le Revel Dialogue doivent s'adresser en mairie.

INFO SERVICES
LE MOT DU MAIRE
LA VIE MUNICIPALE
CR DES CONSEILS MUNICIPAUX.....
TRANSPORT
SERVICE ANIMATION JEUNES
LA VIE DES ASSOCIATIONS
LA VIE REVELOISE
PETITES ANNONCES.....

Assistantes Maternelles Agréées

ARNAUD Stéphanie, Les Roussets
BERNARD Nicole, les Jacquets
BLACHON Nadine, Les Faures
BOEUF Isabelle Charrières neuves
CORDIER Cécile, Les Jacquets
CUROT Isabelle, Les Guimets
DAVID Danièle, Le Mont
GAYET Francine, Corps d'Uriage
GEROMIN Caroline, Le Sauzet
GIRONA Yolande, Le Mont
GUIBERT Christelle, le Naysord St Jean
FACQ Florence, Le Naysord St Jean
MARCOZ Jacqueline, le Sauzet
MASTROPIETRO Claire, les Guimets
ODEZENNE-GAIDET Valériane, St Jean
PLANET Evelyne, Les Roussets
RIVIER Emmanuelle, Le Cornet
STALEY Françoise, Les Izards Corps d'Uriage
VIAL DAVID Laurence, Le Couvat St Jean

Info Services

Secrétariat

Tél. 04.76.89.82.09
Fax : 04.76.89.83.13
mairie@revel-belledonne.com
Ouvert au public :
Lun de 13h30 à 17h00
Mar de 14h00 à 19h00
Vend de 14h00 à 18h00
Sam de 8h30 à 11h30

Service Animations

Tél. : 04.76.89.86.00. En cas d'absence, laissez votre message sur le répondeur service-animation@revel-belledonne.com

Permanence sociale CCAS

Tous les vendredi après midi sur RDV entre 14h et 18h 30

Services Techniques

Tél. 04.76.89.81.24
services-techniques@revel-belledonne.com
Vous pouvez les contacter directement pour tous les problèmes concernant l'eau, la voirie, l'urbanisme. Laissez vos messages sur le répondeur téléphonique, ils sont relevés quatre fois par jour (sauf Week-end).

Communauté de Communes du GRESIVAUDAN

Tel : 04 76 08 04 57
Rencontre sur RDV avec l'architecte conseil

Bibliothèque Municipale

Tel : 04.76.89.86.45
www.abiblio.com/revelopac
Horaires d'ouverture :
Lundi et jeudi de 16h à 18h
Samedi de 10 h à 12 h,
Pendant les vacances scolaires tous les samedis de 10 h à 12 h

Compteurs d'Eau

Tout changement de locataire ou de propriétaire doit être signalé à la mairie,

afin d'effectuer le relevé du compteur d'eau.

Dans le cas contraire, la totalité de la facturation sera adressée à l'ancien locataire ou propriétaire.

Assainissement Individuel

Pour tout conseil concernant l'assainissement individuel, vous pouvez vous adresser à M. Christian BOEUF, aux services techniques de la mairie (04.76.89.81.24).

Infos pratiques EDF GDF

Accueil clientèle téléphonique : 0 810 668 284
Urgence Électricité : 0 810 333 438

Collectes Ordures Ménagères

Tournées estivales :
☑ Poubelle bleue (tri) : Jeudi de 4h à 11h.
☑ Autre poubelle : Lundi de 4h à 11h.

Gros objets 2012 :
- 16 octobre

Ouverture des déchetteries

04 76 08 03 03 - 04 38 72 94 30
CROLLES et St ISMIER : lundi au dim de 8h30 à 17h45.
St Martin d'Uriage (la Ronzière) : Lundi au sam de 8h30 à 17h 45 sauf le 1er janvier, 1er mai et 25 décembre.

Des objets trouvés sont régulièrement ramenés à la mairie et ne sont jamais réclamés. En cas de perte, pensez à venir demander au secrétariat.

Retrouvez les archives du Revel Dialogue, les dernières annonces sur les manifestations à Revel et plein d'infos utiles sur www.revel-belledonne.com

Le mot du maire

Le forum des Associations proposait cette année de très nombreuses activités tant sportives que culturelles. Je suis très heureux de constater que la dynamique Reveloise est toujours aussi vive et créative. Elle permet à la plupart d'entre nous de pratiquer l'activité de son choix dans notre village et de renforcer ainsi les liens au sein de notre communauté.

Si l'on est cependant obligé de gagner la vallée pour ses loisirs comme pour son travail, l'offre de transport en commun se renforce avec notamment, la ligne Allobus (gérée par la Communauté de communes du Grésivaudan) qui propose aujourd'hui 2 horaires à la descente vers Domène et 5 à la montée (voir le dossier Transports).

Quelques nouveautés pour cette rentrée :

≥ Afin de renforcer la sécurité des personnes, deux défibrillateurs vont être installés en extérieur sur des emplacements stratégiques.

≥ Concernant la signalétique, la dénomination des rues est en cours d'élaboration. Le Conseil municipal vous proposera cet automne un choix de noms possibles que vous pourrez valider. Ce travail répond à une demande d'habitants et de services de secours qui ont été confrontés à des difficultés de localisation.

≥ Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance du Grésivaudan, dont je suis membre, organise en janvier un certain nombre de rencontres. Des films, conférences, spectacle musical, interventions dans les collèges et lycées nous amèneront à réfléchir chacun à notre niveau : parents, jeunes, enseignants, acteurs socio-culturels, sur les dangers encourus par la jeunesse. Je vous invite à participer à ces rencontres au cours desquelles, je l'espère, nous trouverons des réponses à nos interrogations multiples.

Les rentrées se suivent et nous essayons avec l'Equipe municipale et les Associations de faciliter et enrichir notre quotidien. Pour cela, nous restons à votre écoute pour soutenir vos projets sur la Commune.

Bernard Michon

Edito

des gros objets bien encombrants

Le sujet a fait couler beaucoup de salive ce mois de septembre : « *le lieu de dépôts de verre et papier du Soubon est devenu une véritable déchetterie* ».

Il est habituel de voir les Revelois débarrasser leur garage à l'approche de la date des « gros objets », mais cette année le phénomène a pris une ampleur inégalée. Dès le début septembre on a ainsi, jour après jour, vu arriver : **des peluches, des pneus, des pots de peinture et même deux moteurs de voiture**. Le panneau mis en place par les services techniques interdisant les dépôts n'a pas endigué ce flux.

Certains, feignant leur bonne foi avancent que « les Gros Objets sont fait pour ça ». C'est oublier la définition des encombrants accessibles sur le site de la communauté (<http://www.le-gresivaudan.fr/-Collecte-des-encombrants>) et plusieurs fois répétée dans les colonnes du RD (voir encadré page suivante).

Rappelons que les encombrants sont des objets d'usage exclusivement domestique (ce que n'est pas un moteur de voiture). **Ils doivent être sortis dans les jours précédant la collecte, et déposés devant chaque habitation** (exception faite de quelques habitations où le camion ne passe pas).



Ce mois de septembre, la collecte a mobilisé 5 personnes et 2 camions du Grésivaudan, auxquels se sont joints 2 personnes des services techniques de Revel. Ces derniers, armés du camion et du tractopelle ont passé une grosse demi-journée pour trier, charger et transporter dans les déchetteries de Saint martin puis Saint Ismier les déchets non collectés par le Grésivaudan.

Dominique Maillet

Pour mémoire, les déchetteries les plus proches sont situées, à 10 km du centre bourg pour Saint Ismier et à 4,5 km pour St Martin. Elles sont ouvertes de 8h30 à 17h45, tous les jours sauf dimanche pour St Martin.

La vie municipale

Gros objets / encombrants

Définition

Un encombrant est un objet volumineux d'usage exclusivement domestique de type **FERRAILLE** (cuisinière, réfrigérateur, congélateur...) ou de type **BOIS** (lit, meuble, canapé, fauteuil...). Les encombrants doivent être démontés, chaque élément ne devant pas dépasser 25 kg et 2 mètres de long.

Attention, ne sont pas collectés par les services de la communauté :

- ☞ les objets de petite taille pouvant facilement être déposés dans vos bacs à ordures ménagères : jouet plastique, vieux paniers, ...
- ☞ les emballages recyclables et les ordures ménagères,
- ☞ les munitions, les carcasses ou pièces de voiture, ...
- ☞ les autres matériaux à déposer en déchetterie : les gravats, les lavabos, les sanitaires, les déchets verts, les pots de peinture pleins ou vides et autres déchets toxiques, l'amiante, le bois, les pneus, les vêtements, les os et suifs,...

-  VALLOIRE Pierre, Les Molettes, construction d'une piscine refusée
-  BELIN Nicole, Le Tort, division en vue de construction accordée
-  PIERRE Claude, Le Genevray, construction d'une véranda accordée
-  BRUN Jean, Le Mont, réfection de la toiture et des cheminées accordée
-  WAIN Jérémy, La Sarazine, pose d'une fenêtre de toit accordée
-  VALLOIRE Pierre, Les Molettes, construction d'une piscine accordée
-  ROCHAS Adeline et CHAIX Jean-Baptiste, enrochement refusé

Certificats d'Urbanisme

-  Me PEROT, Le Geymond
-  EURL Jean-Pierre JOURDAIN, le Geymond
-  DAMPNE Marc, Les Faures
-  Me BILLON-GALLAND, Le Village
-  Me PEQUEGNOT, Les Plureys
-  DEVIENNE CAROLINE, Les Contamines
-  FUSARO Pascal, COFOLEN
-  Immobilière MONCENIS, Les Jacquets
-  Me FONTI, Freydières
-  Me KRAMPAC-DUVERNEUIL, Le Soubon
-  COMINA Yves, Le Chenevas
-  Me KRAMPAC-DUVERNEUIL, Les Contamines

Urbanisme

Permis de Construire

-  WATHELET Marc, Le Galapant, maison individuelle accordée
-  BELIN Elodie, BELLION Fabrice, Le Geymond, maison individuelle accordée
-  COMINA Yves, Le Chenevas, réhabilitation d'une grange refusée
-  SYLVESTRE Brigitte, Le Geymond, construction d'une véranda accordée
-  BENOIT DE COIGNAC et Henry, modifications accordées

Déclaration Préalable

-  VANDERVAERE Jean-Pierre, Les Jacquets, pose de fenêtres de toit et aménagement des combles accordés

Conseil architecturale gratuit

Vous désirez construire, aménager, acheter un terrain, une maison... Avant de vous engager, dès les premiers croquis, profitez des conseils d'un professionnel.

Manuel Branco, l'architecte-conseil du CAUE financé par la communauté et le conseil général effectue, une permanence mensuelle sur Revel.

La prise de rendez-vous est assurée par la communauté de communes. Les avis émis par l'architecte vous sont systématiquement transmis à l'issue des rendez-vous.

CCAS - repas des anciens

Du soleil à la maison Guimet

Le CCAS a organisé cette année un repas des anciens à la maison Guimet. Sylvie et Edwige nous avaient préparé une belle salle. Les fleurs étaient au rendez-vous, avec le soleil. Les personnes âgées de la commune sont venues de tous les hameaux : les Roussets, le Mont, les Jacquets, le Soubon, le Merger, le Sauzet, la Tour, les Molettes, Charrière Neuve, la Bourgeat, les Faures, le Bourg...

Jean-Mimi, l'accordéoniste, nous a fait chanter une bonne partie de l'après-midi. Ses chapeaux ont été l'occasion de faire rire l'assemblée. Le Maire est resté avec nous, prenant part à cette fête. Les retrouvailles, les discussions, les souvenirs, se donner des nouvelles, passer un bon moment ensemble : l'objectif est atteint !

Les remerciements des personnes et des familles nous confortent dans l'envie de continuer. Alors rendez-vous l'an prochain. Vous recevrez à nouveau une invitation dans votre boîte aux lettres. Et n'hésitez pas à motiver ceux qui ont raté la date.

L'ADMR et le Perlet nous ont aidé aux transports et à l'organisation de cette journée. Nous les remercions tous pour leur implication. De la convivialité à renouveler.

*Pour le CCAS,
Mireille Berthuin*

Sauver une vie !

Un geste à la portée de tous !

A la demande de nombreuses associations, la mairie a investi dans l'achat de deux défibrillateurs qui seront installés courant octobre à Freydières et sur la place du village.

Le défibrillateur, à quoi ça sert ?

L'arrêt cardiaque frappe subitement, à tout âge et le plus souvent sans signe précurseur. La victime peut être un collègue, un associé, un visiteur, un ami, un membre de la famille ... avec une vie encore pleine de projets.

Chaque année, l'arrêt cardiaque touche 1 personne sur 1000 en situation extra-hospitalière.

Plus de 85% des arrêts cardiaques sont consécutifs à une fibrillation ventriculaire : le cœur conserve une activité électrique anarchique, désorganisée, inefficace pour permettre la circulation du sang dans le corps. Dans cette situation, dont l'issue peut être fatale, le seul traitement est de soumettre le cœur à un choc électrique pour qu'il retrouve un rythme normal. Ce choc est délivré à l'aide d'un défibrillateur.

Intervenir au plus vite

Les chances de survie baissent de 10% environ par minute écoulée depuis l'effondrement de la victime. Les secours mettent en moyenne 8 à 11 mn (et bien plus pour un village comme Revel) pour intervenir après l'alerte. Le temps nécessaire pour appeler les services d'urgence, donner les renseignements, le déclenchement,



l'arrivée, la mise en place du matériel ne permet d'obtenir aujourd'hui qu'un taux de survie de 4 à 5%. De nombreuses études ont démontré que lorsqu'un défibrillateur est



accessible sur place en moins d'une minute, les chances de survie passent à plus de 50%. En effet, les organes souffrent du manque d'alimentation en oxygène dès la 3ème ou 4ème minute, le premier étant le cerveau. Etre rapide pour délivrer un choc de défibrillation

donne bien plus de chance de survie aux victimes.

Une courte formation suffit

Des personnes sans formation sont en mesure d'utiliser un défibrillateur automatisé externe. L'interface utilisateur est à la fois simple et sophistiquée, expliquant étape par étape les gestes à accomplir.

Néanmoins, une formation courte permet d'être plus à l'aise avec le défibrillateur et surtout de connaître les gestes de réanimation cardio-pulmonaire, compléments indispensables à la défibrillation.

Une « information-formation » sera proposée par le fournisseur des défibrillateurs au médecin de Revel, aux agents des services techniques et administratifs, aux élus courant octobre. Nous vous relayerons ensuite cette information relative à l'utilisation du défibrillateur. Toute association pourra en faire la demande à la mairie pour que l'on puisse organiser ces sessions et d'ici la fin de l'année, lors d'un marché, nous organiserons également une information.

Travaux

Voirie

Un budget important a été voté cette année pour l'entretien et l'amélioration de certaines portions de voies communales comme vous avez pu sans doute le constater depuis le mois de juin :

Réfection de la route des Contamines avec un reprofilage de la chaussée afin de mieux gérer l'écoulement des eaux pluviales;

Secteur des Geymonds : les travaux de drainage sur l'accotement sont terminés. Il faut maintenant attendre la stabilisation du sol pour refaire le tablier de la route l'an prochain.

Secteur des Faures : le Département a réalisé une portion importante de la RD en bicouche cet été. En parallèle, nous réalisons des travaux (trottoir) pour assurer une meilleure sécurité des piétons dans le virage des Faures. Cependant, la sécurité étant l'affaire de chacun, nous incitons les automobilistes à contrôler leur vitesse et les piétons à respecter les règles basiques d'usage.

Secteur du Mont : réfection de la chaussée suite à des travaux de drainage.

Secteur La Bourgeat - La Tour : une portion de la route menaçant de tomber, nous avons décidé d'intervenir en amont et cette partie devra être élargie et refaite.

De plus, suite à des travaux de changement de canalisations d'eau potable dans la rue de l'huilerie, le revêtement a été complètement refait.

Nous espérons que ces travaux ne vous ont pas trop dérangé.

Les services techniques réaliseront une deuxième passe avec l'épareuse et nous insistons encore une fois sur le fait que chacun doit tenir ses haies taillées. Qui plus est, pour les propriétaires dont le terrain est à l'intérieur d'un virage, la haie ne doit en aucun cas altérer la visibilité.

Terrains de jeux

L'équipement pour la pratique du hand et du basket est installé. A vous de jouer sans oublier la règle principale : **ce n'est pas une aire de parking!**

Cet automne, nous devrions intervenir sur le terrain de foot.

Les terrains de jeux de l'espace Guimet sont quotidiennement utilisés par un grand nombre d'enfants. Nous constatons que ces espaces sont également quotidiennement utilisés par nos amis les bêtes, qui laissent malheureusement, des traces de leur passage.

Merci à tous les maîtres de chien de ramasser les déjections de leur animal.

Mairie

Dans le cadre de l'accessibilité de l'espace public, nous lançons une étude concernant les locaux de la mairie. Nous souhaiterions également porter notre réflexion à l'amélioration de l'espace de travail des agents et de l'accueil des administrés.

Des noms de rue à Revel

Comme nous vous l'annoncions en février dernier, le conseil municipal a décidé de « baptiser » les rues de Revel et numéroté les habitations. Ce projet répond à la demande de nombreux habitants qui pour des raisons de sécurité (ambulance, pompiers, etc...) souhaitaient pouvoir être rapidement localisés.

Après appel d'offres, nous avons choisi l'entreprise Sépia pour nous assister dans cette démarche, dont les étapes sont les suivantes :

Structuration des voies : Découpage en tronçons, détermination du nombre de plaques de rues et de numéros d'habitations. Durant cette étape, vous pourrez voir des personnes mesurer les distances sur chacune de nos routes. Les numéros de chaque domicile correspondent en effet à la distance parcourue depuis le début de la rue.

Etude d'implantation des plaques de rues, sur des poteaux et sur des murs. En

fonction des contraintes de visibilité, nous seront amenés à demander à certains propriétaires, l'autorisation de fixer les panneaux de signalisation sur leur maison ou leur mur d'enceinte. Nous espérons que chacun adhérera à la démarche.

Le choix des noms : Une équipe municipale travaille actuellement sur la dénomination des routes, en se basant sur le nom des lieux dits existants ou ayant existés. Les propositions seront consignées sur un plan consultable en mairie. Nous ne manquerons pas d'en informer les Revelois. Les remarques et suggestions seront alors les bienvenues.

La réalisation des plaques de rues et des numéros de maisons,

La pose des plaques de rue par notre prestataire a priori au printemps prochain.

La pose des numéros de rue par les propriétaires. Nous vous expliquerons comment et où positionner ces numéros pour qu'ils soient utiles. Nous vous solliciterons certainement pour aider les aînés du village à fixer leurs numéros.

Mireille Berthuin

Eau - Assainissement

Chantiers 2012 : rue de l'huilerie, le Cornet et la Sarrazine

Le changement des canalisations d'eau potable de la rue de l'huilerie et du Cornet sont terminés. L'entreprise SMED qui a réalisé ces travaux achève la tranche de la Sarrazine.

Ce printemps, sur la canalisation qui descend du Pré Cornet au Cornet, une fuite a été réparée de façon provisoire afin de rétablir au plus vite l'alimentation en eau potable des riverains. Nous devons maintenant faire réaliser le remplacement définitif de cette conduite.

SPANC

La société Nicot, en charge des 370 contrôles d'assainissement individuel, adressera courant octobre les courriers pour la prise de rendez-vous. Les hameaux concernés pour cette première campagne (100 foyers) sont : Beauregard, La Tour, Pré Chabert, l'Enclose, Le Cornet, Les Eaux, Pont rajat, Le Chenevas le Mont, la Sarrazine

Ecole

La rentrée 2012/2013

Le 4 septembre 2012, 181 enfants de Revel et de St Jean le Vieux sont rentrés à l'école de Revel, répartis dans 3 classes de maternelle et 5 classes de primaire.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles enseignantes : Mmes Eybert-Prudhomme et Millet en moyenne section et Mme Thanous-Healy en CE2.

Nous souhaitons aux élèves et à l'équipe enseignante une belle année scolaire.

CR des conseils municipaux

Conseil du 11 mai 2012

Présents : Mireille Berthuin ; Coralie Bourdelain ; Guillaume Capron ; Hélène Fanet ; Sylvaine Ladakis ; Bernard Michon ; Patrick Mignot ; Vincent Pelletier ; Laurence LEROUX

Absents : Dominique Maillet ; Thierry Mazille ; Olivier THIZY

Procurations : Néant

Demande de subvention pour travaux de réhabilitation de canalisations d'eau potable

La commission Eau & Assainissement expose au Conseil Municipal les travaux à effectuer sur trois tronçons de canalisations d'eau potable à savoir :

Tronçon du Village : 165 ml pour une estimation de 75 739,00 € HT

Tronçon du Cornet : 155 ml pour une estimation de 39 083,00 € HT

Tronçon de la Sarrazine : 420 ml pour une estimation de 59 603,00 € HT

Après délibération, le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de demander une subvention pour l'ensemble de ces travaux, soit un montant total estimé de 184.345,00 € HT et l'autorisation de démarrer les travaux avant l'obtention de subvention à la Direction Territoriale du Grésivaudan du Conseil Général et à l'Agence de l'Eau.

Commission intercommunale d'aménagement foncier avec zone forestière

M. le président du Conseil Général de l'Isère a invité le maire de Revel à faire procéder à l'élection des propriétaires, appelés à siéger au sein de la commission intercommunale d'aménagement foncier.

Cette commission aura pour objet de déterminer les zones du territoire de la Commune qui seront autorisées à la plantation d'arbres ceci dans le but de limiter la fermeture de l'espace paysagé.

Se sont portés candidats, les propriétaires fonciers ci-après :

MM. ANGELIER Robert ; DAVID Jean-Marc, VIANNEY-LIAUD Alain, CHARREL Roger, BOEUF Christian, GUIMET Albert, VIANNEY-LIAUD Gérard, qui possèdent des biens fonciers non bâtis ou forestiers sur le territoire de la commune.

Suite au vote, les propriétaires fonciers de biens non bâtis élus et titulaires sont M. ANGELIER Robert et M. DAVID Jean-Marc. Le membre suppléant est M. VIANNEY-LIAUD Alain

Pour les propriétaires de biens forestiers ont été élu M. CHARREL Roger et M. Monsieur BOEUF Christian. Les membres suppléants sont M. GUIMET Albert et M. VIANNEY-LIAUD Gérard.

Remplacement de la participation pour raccordement à l'égout par la participation pour assainissement collectif

La commission Eau et Assainissement expose au Conseil Municipal qu'à compter du 1er juillet 2012 la Participation pour Raccordement à l'Egout (PRE) doit être remplacée par la Participation pour Assainissement Collectif (PAC) suite à la loi de finances rectificative de 2012.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- De mettre en place la Participation pour Assainissement Collectif (PAC) sur l'ensemble du territoire de Revel,
- De garder les mêmes sommes demandées en cas de raccordement que la PRE, à savoir :
 - 3965 € HT pour une maison neuve
 - 1190 € HT pour une maison existante.

Délibération budgétaire modificative

Sur le budget principal : ajustement du montant de l'excédent d'investissement cumulé de 0.38€

Sur le budget Eau et Assainissement : ajustement du montant de l'excédent d'investissement cumulé de 0.05€

Conseil du 19 juin 2012

Présents : Mireille Berthuin ; Coralie Bourdelain ; Guillaume Capron ; Sylvaine Ladakis ; Bernard Michon ; Patrick Mignot ; Laurence LEROUX ; Thierry Mazille ; Olivier THIZY

Absents : Dominique Maillet ; Vincent Pelletier

Procurations : Hélène FANET à Bernard MICHON

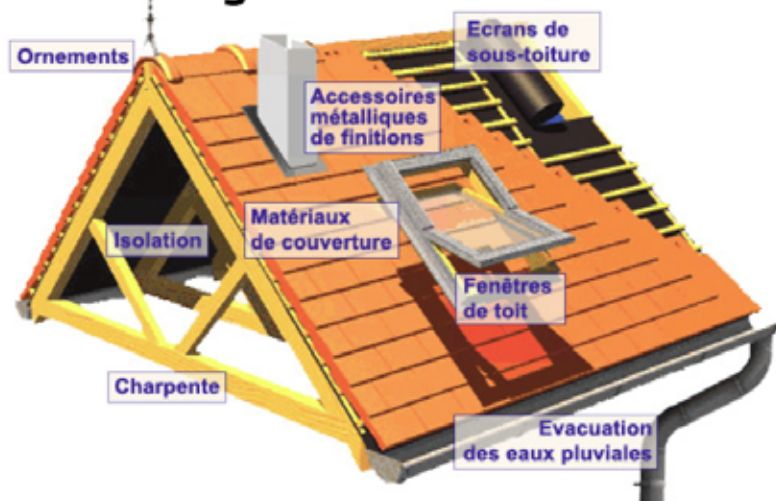
Approbation des statuts du syndicat intercommunal du collège de Domène

Le 30 mai 2012, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal (S.I.C.) du Collège de Domène a approuvé les nouveaux statuts du S.I.C. en vue de la prise en compétence des équipements sportifs des collèges par la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan (C.C.P.G.). Ces modifications permettent d'intégrer C.C.P.G. parmi les membres du Syndicat conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire lit en séance les nouveaux statuts joints en annexe.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce en faveur de la modification statutaire du Syndicat Mixte et

Couverture – Charpente – Zinguerie Bardage – Isolation – Etanchéité – Plancher piscine



Bien chez TOIT...

CCZ – CUROT – Philippe

« Les Guimets »

38420 REVEL

Téléphone : 04-76-89-83-66

Port : 06-58-09-33-22

Philippe.curot@orange.fr

autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette modification de statut.

Modification du temps de travail du poste d'adjoint administratif territorial principal de 2eme classe

Ce poste avait été créé pour un temps de travail de 25 heures hebdomadaire. Au vu de la charge de travail il a été proposé à la personne occupant ce poste de porter le nombre d'heure à 27 heures hebdomadaires.

Après accord de la personne concernée, le conseil municipal adopte la proposition à l'unanimité.

Mandat donné au Centre de Gestion de l'Isère pour développer un contrat cadre d'action sociale avec participation de l'employeur.

Face au renouvellement important des effectifs dans les prochaines années, le développement de l'action sociale en faveur des agents peut permettre de renforcer l'attractivité de l'emploi dans les collectivités.

Cette politique permet également de lutter contre les inégalités et la précarité pour les agents en place.

La loi du 19 février 2007 (article 71) a donné la possibilité aux collectivités de souscrire un ou plusieurs contrats d'action sociale pour leurs agents, et d'en définir librement les modalités. De tels contrats visent à améliorer les conditions de vie des agents publics et de leur famille et de les aider à faire face à des situations difficiles en cas de maladies, d'accidents de la vie ou des situations entraînant une dépendance.

Le Centre de Gestion de l'Isère propose de négocier un contrat cadre, ouvert à l'adhésion facultative des agents, dont l'avantage est de mutualiser les coûts et les risques dans les domaines de la garantie maintien de salaire et de la complémentaire santé.

Le décret d'application du 8 novembre 2011 de la loi du 02 février 2007 permet aux collectivités locales de participer au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents. C'est un levier afin de doter les agents territoriaux d'une couverture de prévoyance, dont la majorité reste dépourvue, et de favoriser leur accès à la santé. Le nouveau contrat cadre imposera donc

une participation financière de l'employeur (les modalités de participation seront librement déterminées par la collectivité).

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité la proposition du centre de Gestion de l'Isère de négocier un contrat cadre d'action sociale mutualisé ouvert à l'adhésion facultative des agents, auprès d'une mutuelle, d'une institution de prévoyance ou d'une entreprise d'assurance agréée et se réserve la faculté d'y adhérer.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer, au nom et pour le compte de la commune, toutes pièces de nature administrative, technique ou financière nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Acte d'échange de parcelles entre les consorts Vianney-Liaud et la commune de Revel

Le maire expose au Conseil Municipal le projet d'échange de parcelles entre les consorts VIANNEY-LIAUD et la commune de Revel : un morceau de la voie communale n°18 passe sur la parcelle privée B309 appartenant à Mademoiselle Laurence VIANNEY-LIAUD épouse LEROUX et Monsieur Bertrand VIANNEY-LIAUD. Après discussion avec ces personnes, et afin de régulariser le problème de la continuité de la voie communale, la commune souhaite procéder à l'échange de cette portion de route en contrepartie d'un morceau de chemin communal qui dans l'état actuel n'est pas praticable.

Les frais liés à cet échange sont supportés par la commune. Le montant de chaque parcelle est estimé à 130 €.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'acte d'échange de la parcelle B 1983 (130 m²) des consorts Vianney-Liaud au profit de la commune qui cède en contrepartie la parcelle B 1981 (130m²).

Service Animation Jeunes

Une stagiaire au Service Animation

Céline a réalisé un stage d'une semaine au sein du service animation du 18 au 22 juin dans le cadre du stage obligatoire à effectuer en seconde. Une semaine bien remplie.



Les activités de l'été

Pour les 6-12 ans :

Accueil de Loisirs Scoubidou :

Le centre de loisirs Scoubidou a ouvert ses portes du 6 au 27 juillet 2012. Le centre a accueilli en moyenne 23 enfants par jour. L'équipe était composée de Emilie, directrice accompagnée des animateurs : Mathilde, Maxime et Coralie. Les semaines se sont articulées autour de différents thèmes :



La semaine indienne : avec entre autre un stage tir à l'arc qui s'est terminé le vendredi par un parcours en forêt à Prapoutel. Nous avons joué aux indiens en profitant des tipis. Nous avons déjeuné sur place au feu de bois. Cuisses

de poulet, pommes de terre et chamallows étaient au menu. Les animateurs ont proposé également des activités plus traditionnelles comme des attrapes-rêves, des nattes indiennes, de la peinture aux épices, la fabrication de cabanes et bien d'autres choses encore!



La deuxième **semaine** était « **aquatique** » avec un groupe d'enfants qui chaque jour se rendait à la piscine de St Martin d'Uriage (à refaire!!). Vive les batailles d'eau et les jeux d'eau!

Les enfants se sont essayés au Kin Ball lors de la rencontre inter-centre à St Martin d'Uriage. Nous avons terminé la semaine au lac de la Terrasse où la baignade et les jeux de sable ont bien rempli notre journée! Une belle semaine!



La dernière **semaine** « **multi-activités** » a été riche : stage scrapbooking avec Muriel qui a inventé un porte clé souvenir rigolo, et fabriqué avec les enfants une banderole décorative pour le centre. Mathilde a proposé un stage marionnette qui s'est soldé par un beau spectacle en fin de semaine! Nous sommes allés à Alleverd visionner des courts métrages pour enfants et nous avons terminé ces vacances par

une sortie vélo au Bois Français, avec au programme une course d'orientation, ballade, pique-nique et de nombreuses aventures avec les moustiques dont on se souviendra tous!



En bref, trois semaines riches en émotions, en activités et ensoleillées où le temps est passé trop vite!

Du côté des grands : les 11-17 ans

Camp à Sault du 7 au 15 juillet

Comme chaque année, les jeunes de Chamrousse, Revel et Saint-Jean le Vieux se sont réunis pour leur séjour. Cette année, c'est à Sault qu'ils ont posé les tentes. Au total 37 jeunes sont partis : 19 de Revel, 14 de Chamrousse et 4 de Saint-Jean le Vieux.



Au programme : accrobranche, spéléologie, balade à cheval, escalade, canyoning, piscine, visite de l'observatoire astronomique, baignade, jeux, veillées et tchic et tchac...

Camp semi-itinérant Atlantique et Limousin

Du 20 au 28 juillet, 18 jeunes sont partis à Naujac sur Mer (Côte Atlantique) et à Peyrat le Château (Limousin) dont 6 révélois.

Au programme : stage de surf, baignade, course d'orientation, VTT et canoé.



Séjour Intercommunal / Grésivaudan

Cet été, 14 jeunes sont partis au Maroc dont 7 Révélois! Le séjour en itinérance s'est déroulé du lundi 9 au mercredi 18 juillet. Entre trek, visite, baignade, aventure, les jeunes sont revenus enchantés.

Un bel été!!!

Rendez-vous l'année prochaine...

Programme 2012-2013

Pour les 6-12 ans

Accueil de Loisirs Scoubidou

Automne Les 29, 30 et 31 octobre
et du 5 au 9 novembre*

Printemps Du 22 au 26 avril

Eté Du 8 au 26 juillet

**Les enfants ont deux semaines de vacances cette année à la Toussaint. Nous vous proposons par conséquent une plus grande amplitude d'ouverture dans la mesure où un minimum de 8 enfants par journée fréquente le centre.*

Le centre de loisirs accueille vos enfants de 8h à 18h à la Maison Guimet. Les inscriptions ont lieu environ 1 mois avant chaque période. Les programmes sont distribués à l'école.

Pour les enfants de 3 à 6 ans, et en dehors de nos périodes d'ouverture, les familles peuvent inscrire leurs enfants dans un accueil de loisirs ACL (au titre de l'offre intercommunale du CEJ Belledonne) Contact : ACL : 04,76,87,76,41 / rouchonjeremy@gmail.com / www.acl-grenoble.org

Pour les 11-17 ans : Activités et sorties

Automne Les 29, 30 et 31 octobre
et du 5 au 9 novembre
Printemps Du 4 au 8 mars
Eté Du 22 avril au 3 mai
+ certains mercredis après midi et certains
vendredis soirs

Les programmes, tarifs, horaires et lieux de rendez-vous sont précisés sur les « Bulletins des Jeunes ». Ils sont envoyés par courrier avant chaque vacances.

Ski-surf du samedi à Chamrousse

12, 19 et 26 janvier
2, 9, 16, et 23 février
16, 23 et 30 mars*

(la dernière sortie est généralement une sortie à la journée dans une autre station)

Les Rendez-vous sont fixés à 12h30 sur le parking de l'Oursière, retour 18h. Les inscriptions auront lieu au mois de novembre. Les modalités d'inscription seront précisées dans les Brèves de novembre.

Séjours d'été

Camp 11-14 ans en juillet à définir par un projet

Camp 14-17 ans en juillet à définir par un projet

Les réunions de préparation auront lieu après les vacances de printemps. Le programme des séjours et les modalités d'inscription vous seront communiqués dans le « Bulletin des jeunes » spécial camp du mois de juin.

Projet Coup de Pouce

Une aide au projet « Coup de Pouce » a été accordée cet été. Mégane Mainsant est partie du 15 au 26 juillet en Corse.

Petit rappel : L'aide Coup de Pouce s'applique toute l'année. N'hésitez pas à nous solliciter pour plus d'informations.

Contact : Service animation / Mairie de Revel

04,76,89,86,00 ou 06,87,71,53,04

service-animation@revel-belledonne.com

www.revel-belledonne.com rubrique animation



TALON Pascal
Hameau - La Bourgeat
38420 REVEL
Tél : 07 60 85 17 87

MULTISERVICE ET
DEPANNAGE PLOMBERIE
RAMONAGE BOIS-GAZ-FUEL
ENTRETIEN POÊLE A GRANULES

TRAVAIL SOIGNE ET RAPIDITE D'INTERVENTION 7j/7

Transport

Toujours un choc en ce début d'année scolaire de se retrouver bloqué dans les embouteillages après la trêve de l'été. Une source d'énervement, dont on se passerait bien. Heureusement, avec le vélo, le covoiturage, le stop, les transports en commun, les solutions se développent petit à petit.

Location de vélo et Consigne

La Métrovélo Box, cette boîte recouverte de bois située à côté de l'arrêt du 41, propose deux services :

- 🚲 une possibilité de location en courte ou longue durée de vélo, avec des modalités d'utilisation simplifiées,
- 🚲 l'offre d'un service de consigne pour votre propre vélo. La possibilité pour les Revelois de descendre à Revel, en stop, en voiture ou en bus et de retrouver leur vélo sur le plat à Domène. 1 mois 9€, 1 an 37€.



Renseignements

0820 22 38 38 - <http://vms.metrovelo.fr/>

Les transports en commun depuis Revel

Allobus, le transport à la demande

Allobus (ex : TAD) fonctionne sur réservation, les bus circulent **uniquement si au moins un appel** d'un usager a été préalablement enregistré. 3 A/R sont programmés entre Revel et Domène. il faut réserver son trajet au minimum 4 h avant, avec possibilité de réserver pour toute la semaine ou tout le mois, et il faut être présent à l'arrêt 5 mn avant l'horaire.

La ligne G610 relie Revel et Saint Jean à Domène en passant par les hameaux. Les



horaires au centre village sont approximativement:

🚌 Descente : 9h15, 13h15

🚌 Montée : 12h20, 16h05, 17h20, 18h20, 19h20

Tarif : 50 cts le voyage, carte de 10 tickets à 4€, gratuit pour les détenteurs de carte PASS GRESIVAUDAN ou TRANS'ISERE, carte Oûra et/ou carte transport scolaire.

Renseignements : 0 810 12 12 33

<http://www.le-gresivaudan.fr/-Le-transport-a-la-demande->

Ligne PREVA (les bus scolaires)



En période scolaire, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, il est possible d'emprunter la ligne scolaire PREVA entre les écoles de Revel à 8h25 et la mairie de Domène. Un retour est également possible les mêmes jours au départ de la mairie de Domène à 16h15. Ce service ne fonctionne que pendant le temps scolaire.

Le tarif est le même que pour les Allobus.

Les transports en commun à partir de Domène

L'offre s'est étoffée avec notamment la possibilité de rejoindre la rive droite sans passer par Gières.

🚌 **L'Express Tencin-Grenoble gare** avec arrêts notamment à Domène (arrêt sur le coté de la mairie), les Sablons et Chavant. 25 passages par jour avec une fréquence de 30 à 60 mn. Tarification TAG

🚌 **Le 41** se prend derrière l'église et va à



Grenoble, place du Dr Martin, en passant par Gières où l'on peut prendre le tram ou le train après 10mn de marche.

🚌 **Le G61.** Depuis Domène, il relie dans un sens Innovalée et dans l'autre Crolles, La Terrasse puis le Touvet. Toutes les 15 mn aux heures de pointe. 10 mn pour aller sur la Zirst Est, 30 mn pour aller à ST Crolles. Horaires détaillés sur le site du Gresivaudan.

<http://www.le-gresivaudan.fr/-Le-reseau>

Transport scolaire

Des services sont assurés pour l'école de Revel, le collège de la Moulinière et les 2 lycées de secteur.

L'offre et la tarification du transport scolaire a été totalement refondue à la rentrée 2012 par le Conseil Général.

Pour les Revelois la tarification est pour le moins complexe et diffère notamment en ce qui concerne les lycéens en fonction de leur l'établissement, Marie Reynoard situé dans le périmètre du Gresivaudan ou Pablo situé dans le périmètre Métro.

A noter qu'il est possible d'obtenir remboursement d'une partie des frais d'abonnement. Rendez vous sur le site www.le-gresivaudan.fr : rubrique transports et déplacements (onglet gauche orange: titre de transport et tout en bas : tarifs préférentiels transisère).

Remplissez le bulletin de demande de remboursement joint, et renvoyez le par courrier accompagné des justificatifs de domicile, certificat de scolarité ou attestation de l'employeur et photocopie de la facture, à :

Les transports du Grésivaudan remboursement Transisere, 115 rue Louis Néel 38920 Crolles

SylvaineLadakis

Architecte

07 86 27 86 41 04 76 41 23 99

syladakis@free.fr Le Bourg - 38420 Revel www.ladakis-archi.fr

Le Covoiturage

A Revel, le covoiturage peut bien évidemment s'organiser localement notamment pour les destinations les plus courantes : Innovallée (Meylan et Montbonnot), Crolles ou la presqu'île scientifique de Grenoble.

Il existe cependant des plateformes de mise en relation faisant référence :

- 🚗 Après l'expérience menée sur le plateau du Vercors, le Conseil Général de l'Isère a mis en place un système de covoiturage avec mise en relation par SMS, indemnité kilométrique et rétribution du conducteur.
<http://www.ecovoiturage.itinisere.fr/>
ecovoiturage@itinisere.fr - 09 69 32 81 40
- 🚗 Un autre site de covoiturage géré par La Roue Verte est accessible depuis le site du Grésivaudan. <http://www.co-voiturage-gresivaudan.fr/>
- 🚗 Pour les vacances ou les trajets plus long <http://www.covoiturage.fr>



...et toujours le Stop

On ne peut clore ce nouveau dossier transport sans une fois encore, louer les mérites du stop.

Empruntons seulement quelques bribes d'un article récemment paru sur le stop dans Rue 89 :

«... le stop est pourtant un très bon moyen de voyager. En se déconditionnant de la dictature du confort et du bien-être obligatoire, en consommant peu, en laissant une large part à l'imprévu et à la rencontre, en se confrontant à soi-même et à ses limites.

En temps de crise due à la boulimie consumériste occidentale, voyager de cette manière peut aussi être pensé comme un acte politique... ».

Oui ce peut être considéré comme un acte politique de laisser sa voiture chez soi pour lever le pouce. Certains n'y voient qu'une opportunité pour le stoppeur d'alléger ses frais de transport au dépend des conducteurs. D'autres peuvent y voir l'acceptation de passer tous les jours une partie supplémentaire de son temps dans les transports pour libérer un peu d'espace sur la route et diminuer notre empreinte écologique. Oui le stop peut être un acte politique pour le stoppeur (1). C'en est un aussi pour le conducteur.

(1) : Ne soyons pas égocentrique, prendre les transports en commun est aussi un acte politique.



Dépannages Informatique
Ivan MACHETTO
La Bourgeat - REVEL
04 76 89 85 66 / 06 31 91 17 15

La vie des associations

Fete de la pomme et du Bio Avec l'APPAR et l'APAQ

Les associations APPAR et APAQ s'associent pour vous proposer de passer une journée sympathique autour de la Pomme et du BIO.

SAMEDI 20 OCTOBRE DE 9 H 00 à 16 H 00

De nombreuses activités vous seront proposées sur la place de Revel et sur le plateau sportif de l'espace Guimet.

➔ De 9 H 00 à 13 h 30 , place du marché :
FAITES Votre Jus de Pomme !!

L'APPAR vous propose des prestations de pressage de pommes autour du Pressoir.



Une participation financière minime vous sera demandée en fonction du nombre de Kg de pommes que vous souhaitez transformer en jus.

Possibilité d'acheter sur place du jus de pomme selon la disponibilité mais attention, aucun récipient ne sera fourni ! A ramener donc par vos soins.

➔ De 9 H 00 à 12 h 00 , Grange de Freydane :
Atelier fabrication de Pain ..

L'APAC vous propose de faire vous-même votre pain : préparation des pâtes le matin et cuisson dès le début d'après-midi dans le vieux four communal. Les ingrédients sont à fournir par les participants.



➔ De 9 H 00 à 17 h 00 , Grange de Freydane :
Atelier fabrication Choux Lacto/Fermenté

Venez découvrir comment préparer le chou pour la réalisation de la choucroute. Les adhérents de l'APAC râperont le chou qui sera ensuite tassé dans des pots spéciaux. Si vous êtes intéressé, merci de prendre contact au 06 47 58 11 32

➔ De 9 H 00 à 16 h 00 : Vide Grenier
GRATUIT le long du chemin piétonnier entre l'église et le plateau de la grange de Freydane

De la pub sera faite sur le balcon et dans la vallée pour attirer un maximum de visiteurs et vous donner plus de chance de vendre vos articles. Une inscription sur place sera obligatoire.

De 9 H 00 à 16 h 00 : Plateau de freydanne : de nombreux stands de vente de produits locaux, de présentations d'associations régionales, d'artisans vous proposeront leurs produits, conseils ou services.

➔ De 11 H 15 à 11 H 45 : Démonstration de danses Country

➔ A 12 H 00 : Apéritif Offert

➔ De 12 H 30 à 14 H 00 : Vente des célèbres Assiettes Bio de l'APAQ sur le plateau de Freydane (à consommer sur place) . Des bancs et tables seront mis à disposition

➔ En fin de la matinée, retrait des pains du Four à Bois ...

On vous attend Nombreux !!!!

APAQ

L'Association pour une Alimentation de Qualité propose des activités en lien avec la qualité de la vie, à partager en famille ou entre amis :

- ⇒ Découvrir d'autres manières de s'alimenter, échanger des recettes lors de repas partagés à thèmes
- ⇒ Participation à une AMAP (Association de Maintient d'« l'Agriculture Paysanne ») qui consiste à s'abonner pour l'année à un panier de légumes de saison, bio de culture locale



- ⇒ Participation à des manifestations reveloises
 - o Fête de l'été avec la confection des fameuses Assiettes Bio parsemées de fleurs des champs
 - o Fête de la pomme et du bio avec la fabrication collective de choucroute et la confection
- ⇒ Approfondissement de la connaissance de soi par le Yoga
- ⇒ Organisation de conférences sur des thèmes liés à la nutrition et au bien-être en général.

Toutes les idées d'activité et les énergies nouvelles sont les bienvenues. Venez nous rejoindre lors de **l'AG le samedi 6 octobre à 10h00 à la Grange Freydane**

AFR Reveloisirs

La fête de l'été porte bien son nom !

La fête de l'été du samedi 16 juin s'est déroulée cette année dans un cadre idyllique, l'espace Guimet, en bénéficiant d'une météo estivale.

Les spectacles des enfants du **cirque** et de **l'éveil à la danse**, l'énergie contagieuse des **danseuses africaines** et de leurs

accompagnateurs au **Djembé**, les scènes jouées par nos adultes de l'atelier **Théâtre**, les morceaux de musique interprétés par les élèves de l'activité **Guitare**, la démonstration de **Tai-chi-chuan** et le final en beauté exécuté par nos adeptes de la danse **Modern jazz** : ce sont toutes les représentations auxquelles vous avez pu assister si vous avez passé l'après-midi en notre compagnie.

En début de soirée, vous avez pu vous abreuver et vous restaurer autour de la buvette installée sur le terrain de tennis : un grand merci aux talentueuses cuisinières de l'APAQ qui nous ont régales avec leurs assiettes bio. Pour la digestion, les musiciens des **40èmes rugissants** vous ont fait bouger toute la soirée sur des rythmes pop rock.

Malgré les événements de fin de soirée qui ont un peu terni l'ambiance de la fête, avec une tentative de vol et l'agression d'un des membres du bureau AFR, nous remercions tous les Revelois qui se sont déplacés pour passer la journée et la soirée avec nous.

Nos remercions également la mairie et les représentants de l'APE et du ROC pour leur soutien suite à ces événements. L'enthousiasme et le dynamisme du bureau AFR sont bien présents et vous pourrez le constater tout au long de l'année lors des événements qui seront organisés au cours de cette nouvelle saison.

Théâtre enfants et ados le 24 juin

Le spectacle des enfants et ados de l'activité Théâtre a eu lieu devant un public conquis. Merci encore aux parents ingénieux et bricoleurs qui, chaque année, nous aident à transformer la salle de l'Oursière en salle de spectacle avec scène, rideaux et loges des artistes ☺.

Avant



Après



Le concert de guitare à l'église le 20 juin



Les activités pour la rentrée 2012-2013

L'année dernière, nous avons dû trouver refuge dans la salle du conseil de la mairie pour terminer les inscriptions aux activités proposés par l'AFR. Cette année, c'est sous un soleil radieux que le **Forum des Associations** a pu accueillir les Revelois prêts à reprendre le sport et leurs activités culturelles ou artistiques.

Les inscriptions ont été effectuées par les bénévoles du bureau AFR, des intervenants ainsi que certains de nos correspondants. **Pour chaque activité, une séance d'essai est possible.** Voici la liste des activités qui ont démarré fin septembre :

Activités enfants et ados

L'activité **Théâtre Enfants et ados** (Chantal Foucher), et **L'éveil à la danse** (Magali Tocan) accueillent toujours un grand nombre de

participants : 2 groupes pour le **théâtre** (le lundi pour les enfants de l'école primaire et le mercredi après-midi à 14h15 pour les collégiens, salle de l'Oursière). Le mercredi après-midi, se succèdent 2 groupes d'enfants pour **L'éveil à la danse** (de 16h00 à 18h00 à la maison Guimet).

L'éveil à la danse classique pour les jeunes enfants a débuté le mercredi 3 octobre (11h15 à 12h00 Maison Guimet). Ce cours de 45 minutes est ouvert aux enfants à partir de 6 ans. Il reste quelques places. Contact : Christine Rebischung au 04.76.89.19.55 ou mail afreveloisirs@yahoo.fr

Un cours de **Modern Jazz Ados** est en place depuis le 24 septembre. Il se déroule chaque lundi à 19h00 salle de l'Oursière. Pour tout renseignement, contact : Christine Rebischung au 04.76.89.19.55 ou mail afreveloisirs@yahoo.fr

L'Atelier Terre animé par Estelle Rajat se déroule les lundis toutes les deux semaines à 16h45 à la Maison Guimet.

Le **Cirque enfants** permet aux plus petits de découvrir une première activité ludique et dynamique. Deux groupes se succèdent le mercredi matin de 10h00 à 12h00 salle de l'Oursière.

Il reste des places pour l'activité **Guitare enfants** animée par Monica Hoëne. Si vous souhaitez inscrire votre enfant, laissez vos coordonnées en envoyant un mail à Afreveloisirs@yahoo.fr.

La nouvelle activité **Echecs** aura lieu une fois par mois. Elle est également ouverte aux **ados et adultes**. Si pour des problèmes de créneau horaire, vous n'avez pas pu vous inscrire, nous pouvons envisager d'autres possibilités. Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter et laisser vos coordonnées en envoyant un mail à afreveloisirs@yahoo.fr.

Activités adultes

Le cours de **Modern Jazz adultes**, fort de sa belle démonstration lors de la fête de l'été, a repris le 24 septembre. Il a lieu chaque lundi salle de l'Oursière de 20h30 à 22h00. Contact : Christine Rebischung au 04.76.89.19.55 ou mail afreveloisirs@yahoo.fr

Osez et lancez-vous : l'atelier **Théâtre adultes** a lieu chaque jeudi Grange Freydane de 20h30 à 22h00. Chantal Foucher, possède une longue expérience théâtrale et pédagogique. Pour tout renseignement, contacter Claire Mastropietro au 04.76.89.81.20.

Les créneaux horaires de la **Danse africaine adultes** et du **Djembé** ont changé : à présent, les danseuses viendront s'exercer salle de l'Oursière le mercredi soir à partir de 20h30, et les joueurs de **Djembé** également le mercredi soir à 19h30 grange Freydane. Pour tout renseignement : afreveleoisirs@yahoo.fr

Les cours d'**Aquarelle** de Frédérique Sirvent reprennent en octobre. Ils auront lieu dans la petite salle de la Maison Guimet de 14h00 à 16h00 toutes les deux semaines.



Nouveauté : des stages d'Aquarelle seront organisés en cours d'année. N'hésitez

pas à nous transmettre vos coordonnées si vous êtes intéressés. Pour tout renseignement, contacter Anne-Charlotte Devignes au 04.76.89.83.01.

Estelle Rajat propose un atelier **Modelage Terre Adultes** chaque lundi soir de 19h00 à 21h00 Maison Guimet. Des stages **Modelage terre** seront également organisés une fois par mois (un dimanche matin). Pour tout renseignement : afreveleoisirs@yahoo.fr

Le Tai-Chi-Chuan

Le **Tai-chi-chuan** est le plus ancien art martial chinois basé sur l'utilisation de l'énergie interne le Qi (chi) non violent. C'est un excellent exercice de santé. Il se présente comme un enchaînement de mouvements lents, ronds et souples. Il est basé sur la souplesse, le calme et ne demande aucun effort musculaire. Il se pratique à tout âge et favorise l'équilibre. Les cours de Tai-chi-chuan ont lieu le lundi soir et le mardi soir Maison Guimet à 20h00.

Renseignements : Christian Kissel 04.76.89 .51 29 ou christian.ki@orange.fr

A découvrir : la Méditation

Un cours de **Méditation** a démarré le mardi 25 septembre. Tous les mardis soir, de 20h00 à 22h00 grange Freydane, cet atelier vous permettra de vous familiariser avec la méditation, grâce à des 'exercices progressifs (corporels, respiration, relaxation, etc.). L'objectif est d'apprendre les bases de cette méthode d'intériorisation pour que vous puissiez à la fin de l'année scolaire, pratiquer chez vous, par vous-même. Vous découvrirez ainsi tous les bénéfices que cette pratique vous offre et bien

plus encore. Pour tout renseignement : afreveleoisirs@yahoo.fr

Stages de couture

13 personnes se sont déclarées intéressées par le stage de couture débutant qui se déroulera une fois par mois. Elles seront prochainement contactées par le bureau AFR pour l'organisation de ces stages. Si vous n'avez pas pu vous inscrire, il suffit d'envoyer vos coordonnées par mail à afreveleoisirs@yahoo.fr.



Renseignements pratiques

A noter : Les horaires et lieux précis de toutes les activités sont en ligne sur le site internet de Revel.

Vous pouvez également nous envoyer un message à l'adresse : afreveleoisirs@yahoo.fr

Correspondants

Nous sommes à la recherche de **correspondants** pour certaines de nos activités. Nous sommes à votre disposition pour vous expliquer le rôle de correspondant, essentiel pour le passage des informations entre les intervenants, les adhérents et le bureau de l'AFR.

L'Assemblée Générale

L'assemblée générale de l'association aura lieu le **samedi 17 novembre à 10h00** salle du Conseil. Le café, le thé et les croissants seront offerts. Nous vous attendons nombreux

Le Bureau AFR

La vie de la cantine...

Cantine de Revel

Rentrée...

Reprise ensoleillée de la cantine avec le retour de nos chers enfants ravis de retrouver les bancs de l'école..... !!! 😊

Nous remercions Christiane pour toutes ces belles années passées parmi nous et qui laisse sa place avec beaucoup d'émotions afin de profiter d'une belle retraite bien méritée.

Son sourire et son amour du métier laisseront une empreinte indélébile dans le cœur des enfants de Revel.

Et souhaitons la bienvenue à Aline ROBERT de Saint Jean Le Vieux, fraîchement arrivée pour renforcer l'équipe tous les midis.

Le goût c'est tout...

SEMAINE DU GOUT DU 15 AU 21 OCTOBRE 2012

La 23ème édition de la Semaine du Goût célèbre le goût, et avant tout le goût ! Le goût est un essentiel de vie, inscrit dans notre quotidien, qui s'éduque, se développe et se partage tout au long de notre vie et sur lequel on ne peut pas faire de compromis.

Pour l'occasion, cette année Sylvie fera découvrir aux enfants des saveurs venues du monde entier avec des goûts de toutes les couleurs !

Assemblée générale

Rendez-vous en octobre - date non définie - afin de faire un point sur l'année écoulée et programmer l'année à venir.

La présence des parents d'enfants inscrits à la cantine est nécessaire ! Surveillez les cahiers et panneaux d'affichage. Nous vous attendrons.

Pour toute correspondance n'oubliez pas l'adresse mail de l'association : arsrevel@gmail.com

Ou contacter Sandrine GAYET 04/76/89/86/29 - Caroline BRINGOLF au 04/38/37/01/41

Et toujours les menus qui sont en ligne sur le site à la rubrique de la cantine...

Bonne rentrée à tous et toutes

L'équipe ARSR

APE

L'APE pour quoi faire ?

La mobilisation des parents est primordiale pour accompagner les projets de toutes les classes.

Tout d'abord, réjouissons-nous! L'école de Revel à évité de justesse une fermeture de classe.

La situation est cependant critique et espérons que de nombreux parents inscriront (ou réinscriront) leurs enfants à l'école l'an prochain.

Forum des associations :

Un grand merci à tous les parents qui sont venus visiter le stand de l'APE lors du forum des associations.

C'était l'occasion de nous présenter encore une fois et de discuter avec les parents.

ROC -

Retour sur la Fête du Sport 2 juin 2012

La fête du sport 2012 c'est :

du tir à la corde, du volley,
du ping pong, du foot,
une tyrolienne, du ski pieds attachés
un triathlon des familles,
un son et lumière karaté,
une démonstration de gym dansée,
une coopération inter associative (merci au APE et à l'AFR),

et surtout beaucoup de fous rires.

Merci à tous pour votre aide et votre bonne humeur.

Rendez-vous dans 2 ans ?

Le ROC c'est qui ?

Une équipe de bénévoles que vous pouvez venir rencontrer lors de l'AG du ROC

le 30 Novembre 20h30

salle de l'Oursière (repas offert).

Gym douce - késako ?

La gym douce a pour objectif de renforcer et d'équilibrer le corps dans ses 4 aspects : physique, mental, émotionnel et spirituel. «J'aborde le travail sous ces 4 aspects, inséparables et formant un tout. En rassemblant ainsi l'énergie en soi nous nous sentons plus centré, plus confiant, plus humble et plus fort. C'est par cette aspect holistique d'entrer en communication avec son corps que la gym douce se distingue de la gym traditionnelle.

Que faisons-nous ?

Des exercices, enchainements de mouvements, postures appartenant à différentes pratiques corporelles douces : Yoga, Qi-gong, auto massages, relaxation etc... qui ont pour but de recentrer l'énergie et de la faire circuler dans l'ensemble de son corps favorisant ainsi la libération des tensions musculaires, émotionnelles et psychiques. Les exercices plus traditionnels de renforcement musculaires (abdo-fessiers) et de stretching font également parti du programme de chaque séance. Je travaille avec le support de divers matériels : gym ball (très gros ballon : excellent pour le dos ! Les pratiquants(es) adorent !), flexi ball (petit ballon très souple), bâton, balle pour massage etc...

Les séances se déroulent en musique (douce bien-sur !) mais aussi avec des temps de silence.

Quel public ?

Tout public à la recherche d'une gym harmonieuse et respectueuse de son corps et

des traumatismes éventuels. Les pratiquants étant essentiellement des femmes, les hommes sont les bienvenus !

Horaires et lieux des cours :

Lundi 18h45-20h Grange Freydane ou salle bleue de la maison Guimet (à déterminer)

Vendredi 8h45-10h salle bleue de l'espace enfance

Contact : Lyliane CHABAUD - 04 76 89 81 17

Les autres activités

Le tableau suivant récapitule les activités ROC pour cette saison 2012/2013.

Merci de noter que les activités ne sont pas remboursables en cas d'absence.

Cette année les activités sont reconduites avec des hausses de tarifs pour certaines afin d'équilibrer notre budget.

Pour le ski, si vous êtes intéressés pour encadrer VOS enfants, merci de s'inscrire en mairie ou de contacter Franck Geneveaux

Au dessous d'un certain nombre d'inscrits, les activités pourront être annulées

La carte ROC est demandée pour l'inscription à toutes les activités : 15 euros pour les Revélois (gratuite si les inscriptions sont > 100 euros), 20 euros pour les non Revélois

Certaines activités ne peuvent accueillir qu'un nombre limité de personnes, l'ordre des inscriptions sera retenu



Zanone Plomberie Chauffage Ventilation

Chauffage Fioul, Gaz Naturel et Propane

Plomberie - Sanitaire

Energies Renouvelables (Bois-Solaire)

PG, Qualisol, Qualibois

Charrière Neuve 38 420 Revel

Tel : 04-76-89-86-27 Fax 09-74-44-52-05



**Zanone
Pascal**

zanone@zpcv.fr

www.zpcv.fr

06-09-26-07-40

	AGE	LIEU DE PRATIQUE	Contact ROC	TARIFS	HORAIRES	REMARQUES
LUNDI						
GYM DOUCE	adultes H et F	Nouvel espace Guimet	Liliane CHABAUD	60 euros / an	18h30 - 19h45	Début le lundi 17/09 suivant nb participants
MARDI						
KARATE	7 - 9 ans	Salle de l'Oursière	Jean-Marc BELLEVILLE	40 euros / an (+34 licence)	18h00 – 19h00	Début le 18 septembre / Licence ET certificat obligatoires (a fournir lors des 3 premières seances)
GYM STRETCHING	15 ans +	Salle de l'Oursière	Magali CHAPUIS/Monika DEPRE alternance	45 euros / an	19h30 – 20h30	Début le 18 septembre / cours mixte : attention une seule séance
MERCREDI						
SKI	CP – CM2	Rens. / inscriptions en Mairie début décembre	Franck Genevaux	sera défini debut décembre	10 Mercredi après-midi à Chamrousse de Janvier à mars. Départ du car à 13h, parking de l'Oursière.	
KARATE	10 - 14 ans jusqu'à ceinture bleu-marron	Salle de l'Oursière	Jean-Marc BELLEVILLE	65 euros / an (+34 licence)	18h00 - 19h00	Début le 19 septembre / Licence ET certificat obligatoires (a fournir lors des 3 premières seances)
KARATE	(15 ans et +) ou (Ado ceinture marron et +)	Salle de l'Oursière		85 euros / an (+33 licence)	19h00 - 20h30	
JEUDI						
KARATE	Groupe compétition (après validation)	Salle de l'Oursière	Jean-Marc BELLEVILLE	voir mercredi adulte ou ado	19h00 – 20h30	Début le 20 septembre / Licence ET certificat obligatoires (a fournir lors des 3 premières seances)
VENDREDI						
GYM DOUCE	Adultes H et F	Nouvel espace Guimet	Lyliane CHABAUD	60 euros / an	8h45 – 10h00	Début le 20 sept / 10 personnes minimum
KARATE	10 - 14 ans ou jusqu'à ceinture bleue	Salle de l'Oursière	Jean-Marc BELLEVILLE	voir mercredi ado 10-14	18h00 - 19h00	Début le 21 septembre / Licence ET certificat obligatoires (a fournir lors des 3 premières seances)
KARATE	(15 ans et +) ou (Ado ceinture marron et +)	Salle de l'Oursière		voir mercredi adulte	19h00 - 20h15	Début le 21 septembre / Licence ET certificat obligatoires (a fournir lors des 3 premières seances)
SELF DEFENSE	tout age	Salle de l'Oursière		21 euros / an (+34 licence)	20h15 - 21h15 1 fois ts les 2 semaines	Activité nouvelle - Début 28 septembre / Licence ET certificat obligatoires (a fournir lors des 3 premières seances)
SAMEDI						
ESCALADE Automne	6 ans - 66 ans	Sites d'escalade en extérieur ou en salle si mauvais temps	Eric Dominicy	85 euros / 5 séances	14h00 – 18h30	5 séances les sam 22/09 29/09 06/10 13/10 20/10
ESCALADE Hiver					20h00 – 22h00	5 séances les vendi 11/01 25/01 08/02 15/03 29/03
ESCALADE Pâques					14h00 – 18h30	5 séances 22/04 23/04 24/04 et la journée le 25/04
ESCALADE Printemps					14h00 – 18h30	cycle printemps – 5 séances 01/06 08/06 15/06 22/06 29/06
GYM DANSEE	14 ans +	Salle de l'Oursière un samedi sur deux	Monika DEPRE	25 euros / an	9h15 – 10h30	debut Samedi 21/09



APPAR

Sept 2002 / Sept 2012... 10 ans déjà !

Septembre 2002, sur l'initiative de Jean-Pierre Giroud, une équipe de 5 Revélois décide de remettre en service l'huilerie de Revel en état d'abandon depuis 1958...

Septembre 2012, notre moulin à huile se prépare à sa dixième campagne et son succès ne se dément toujours pas et ce grâce à l'ensemble des mouliniers bénévoles qui ont donné de leur temps bénévolement depuis 10 ans..

Souvenez vous... : Article Revel Dialogue septembre 2002

Saviez-vous qu'une Huilerie est installée sur Revel depuis 1929 ?

Peu d'entre nous la connaisse et pourtant cette huilerie a fonctionné de 1930 à 1958. Les Revélois et les habitants des communes avoisinantes venaient y faire leur huile de noix, de noisettes ou de colza pour leur consommation personnelle..

Arrêté en 1958, les installations ont pu être miraculeusement préservées jusqu'à ce jour...

La plupart des équipements sont d'époques (1900..) et proviennent d'une ancienne huilerie installée sur Domène. Rachetés par la Coopérative agricole de Revel et des communes avoisinantes, ils furent transférés dans un bâtiment communal construit en 1929 pour la circonstance ...

On peut y voir le Moulin à noix pour écraser les cerneaux, le four de cuisson pour chauffer la pâte, les pressoirs à huile, mais tous ces équipements ont néanmoins subis les dégradations du temps.

L' APPAR
(l'association pour la Protection du Patrimoine Agricole Revélois) , en coopération avec la mairie de Revel, a décidée de remettre l'huilerie en état puis en activité.

Tout en permettant de sauvegarder un patrimoine historique local vieux d'un siècle, notre projet a pour but en outre de :

Créer un écomusée vivant sur notre commune de Revel en faisant découvrir au public le métier de Moulinier (celui qui fabrique l'huile dans un moulin) et les méthodes de fabrication artisanales. Le côté pédagogique restant prioritaire...

De répondre à la demande des particuliers locaux et par là contribuer ainsi à la pérennité du projet...avec pourquoi pas l'idée de remettre en activité la coopérative agricole de Revel et des communes avoisinantes d'ici deux ans...

2011-2012, une saison bien remplie !

Avec 6 tonnes de cerneaux pressées, 3 tonnes de cassage de noix, la saison 2011-2012 n'a pas atteint le record de la saison 2009-2010, mais elle sera malgré tout une très bonne année d'activité pour le moulin de Revel.

Imaginez : 46 demies journées de présence pour nos équipes de bénévoles, à raison de 4 heures



Véronique Coiffure
VC 06.81.44.73.46

Coiffure à Domicile
Homme - Femme - Enfant

Coiffure de Mariage - Chignons

par équipe de 4 personnes, soit un global de plus de 700 heures de bénévolat pour animer notre moulin et faire de lui ce qu'il est, un véritable lieu d'accueil et de convivialité. Et surtout, la qualité de son travail est largement reconnu sur la région. Le bureau profite de cet article pour remercier encore toute l'équipe pour son adhésion et le travail accompli.

Malheureusement, il y a toujours des couacs...

Hélas, on ne peut que déplorer l'attitude de certains Révélois qui dénigrent ouvertement sur la place publique le travail accompli par les bénévoles de l'APPAR ou ceux du club le Perlet*.

La bêtise humaine ne s'arrête pas là... car la Direction départementale de la protection des populations (DDPP de Grenoble) a même été contacté par téléphone pour venir inspecter le moulin et les lieux de vente. Une visite a bien eu lieu dans un des points de vente mais heureusement aucun procès verbal a été établi, seule une recommandation mineure sur un formalisme d'étiquette a été soulevé.

Pour arrêter toute autre polémique à venir, l'APPAR a invité cet inspecteur à venir contrôler nos installations dès la saison prochaine. L'APPAR suivra les directives ou conseils qui lui seront notifiés mais nous restons très optimistes au regard de l'état de propreté de nos installations et de notre local.

A l'initiative du bureau de l'APPAR, une main

courante à par ailleurs été établie en gendarmerie de Domène pour tenter de mettre fin à ces actions de harcèlement et de diffamation envers notre association et ses membres.

(*) : Le club le Perlet effectue la vente de bouteilles d'huiles de noix pour financer des activités pour les aînées de Revel et ce à travers ses points de vente (boulangerie Giroud, Chéverie).

Ouverture saison 2012-2013

L'ouverture du moulin est fixée traditionnellement au premier samedi de décembre soit le 8 décembre 2012. La fermeture est quant à elle programmée au dernier samedi de mars.

Pour le cassage des noix, la saison commencera début novembre.

Attention, toute prestation nécessite une prise de RDV par téléphone afin de vous confirmer date et heure de passage.

Contact huilerie : 06.14.53.60.12

AG de l' APPAR

La date de l'AG de l'Appar est fixée au samedi matin 24 novembre 2012.



ARCHITECTE

Roland SIONNET
DENSIS

NEUF - RENOVATION - EXTENSION

CONSTRUCTION TRADITIONNELLE ET OSSATURE BOIS
BATIMENT BASSE CONSOMMATION ET RENOVATION ENERGETIQUE

Les Faures 38420 REVEL

Tél. / Fax : 04.76.89.86.56
Portable : 06.84.97.77.28
Mail : rolandsionnet@architectes.org



Bibliothèque et informatisation

Petit à petit, l'informatisation se met en place à la bibliothèque.

On peut désormais consulter par internet le fond existant des livres ainsi que la liste des livres que l'on emprunte et faciliter grandement les réservations.

Pour permettre une consultation sur place par tout lecteur et initier les enfants à ce type de recherche nous aurions besoin d'un ordinateur « basique », même datant un peu avec la configuration suivante :

- Ecran peu volumineux, plat si possible
- Unité Centrale avec ou sans disque dur
 - Liaison réseau Wifi et/ou Ethernet
 - Clavier et souris si possible



Si vous pouvez y contribuer merci de contacter Coralie Bourdelain à la mairie : 06 72 74 16 27

www.abiblio.com/revelopac

ROC VTT

Ca roule toujours pour le ROC VTT, ça roule en montée, ça roule en descente, ça roule sur les chemins, sur les cailloux, et sur les bosses. Ca roule en groupe, en solitaire, en famille, en compétition, hors compétition mais toujours pour le plaisir et avec le sourire.

Le VTT ça s'apprend tout seul mais mieux encore avec un moniteur. Il reste quelques places pour les cours du mercredi.

Contact Claude Pierré 04 76 89 83 49



Photo bike38

Pourquoi toujours montrer les jeunes quand on a la chance d'avoir un président quinquagénaire toujours à l'attaque en coupe de France.



POISSONNERIE LE PETIT BATEAU

Gérald HUMBERT
06 08 34 94 04

4, rue Alfred de Musset • 38430 MOIRANS
Fax : 04 76 66 11 95

La vie revéloise

Rentrée 2013 : l'inscription des Petites Sections à l'école maternelle.

Pour les enfants nés en 2010, l'inscription devra impérativement être effectuée en mairie entre le mardi 3 janvier et le mardi 31 janvier 2013 sous présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Elle ne pourra se faire que par une personne exerçant l'autorité parentale (parents ou responsable légal). Ceci est très important car c'est à la fin du mois de janvier que l'Education Nationale comptabilise les enfants pour les ouvertures et fermetures de classes.

Ensuite vous pourrez prendre contact avec le directeur de l'école, Sébastien MAZET au 04.76.89.80.24 pour convenir d'un rendez-vous et effectuer l'inscription administrative. Merci de vous munir de votre livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et du certificat d'affectation fourni par la mairie.

Et comme au hameau on ne sait jamais se quitter sans trinquer au verre de l'amitié, la fête a battu son plein jusqu'à la nuit tombée.

Rencontres Nationales de l'Habitat Participatif à Grenoble les 16, 17 et 18 novembre 2012

Pour faire suite à notre article du dernier Revel Dialogues sur l'Habitat Groupé, les Rencontres Nationales de l'Habitat Participatif (ou groupé) auront lieu à Grenoble mi novembre : 3 jours d'ateliers, de conférences, de stands et d'échanges pour en savoir plus sur le sujet !

Programme en ligne sur le site Internet de l'association Les HabileS : <http://leshabiles.org>

Matthieu, Céline (et Marin!) -
celine.bernigaud@gmail.com - 04.76.25.19.48

Revel, le Cornet.

En ce samedi 28 avril, sous un chaud soleil, les habitants du Cornet se sont rassemblés chez Arlette et Vincent pour leur premier tournoi de pétanque.

Après avoir partagé tous ensemble un buffet froid et un barbecue dans la joie et la bonne humeur, ils se sont affrontés par équipe au jeu de boules durant trois parties, la finale ayant opposé les deux meilleures équipes.

Patricia et Franck ont remporté la victoire alors que le deuxième prix a été attribué à Thomas et Vincent Rivier. Les heureux gagnants remettront en jeu leur trophée en 2013 à l'occasion de la deuxième édition du tournoi de pétanque du Cornet.



Un nouveau commerçant sur le marché de Revel : L'Emeu d'Uriage.

Pour l'instant, Nicole Ozenne, installée au Pinet d'Uriage nous propose des œufs de poules bio. Pour le début 2013, elle nous réserve cependant, quelques nouveautés ; parait-il pour notre plus grand bien être.



Affaire à suivre.

Shiatsu à Freydières

Du nouveau à Freydières! Après le retour du restaurant la Gelinotte, un cabinet de soins Shiatsu et Modelage aux Huiles ouvre ses portes. Les soins sont à visée thérapeutique ou relaxante. En effet, le shiatsu a une double vocation : relaxante lorsqu'il est effectué de manière globale, thérapeutique lorsqu'il est effectué plus spécifiquement sur le trajet des méridiens d'acupuncture. Séverine Raibon, praticienne Shiatsu diplômée de la Fédération Française de Shiatsu Traditionnel et de Modelage aux Huiles vous accueille à Freydières du Lundi au Samedi sur RDV. Plus d'infos sur le site : www.shiatsuessentiel.fr

CONTACT : Séverine Raibon 06.41.69.85.23

Page Culture : Le coin des mots anciens

Aujourd'hui : **Panurge** (expr : mouton de Panurge)

Mouton de Panurge

L'expression « *mouton de Panurge* » désigne un suiveur : une personne qui imite sans se poser de questions, qui suit instinctivement ce que fait le plus grand nombre et se fond dans un mouvement collectif sans exercer son esprit critique ni seulement faire preuve de l'intelligence qu'on peut espérer d'un être humain sinon d'un mouton.

Source: http://fr.wikipedia.org/wiki/Mouton_de_Panurge

Panurge

Panurge (du grec ancien Πανοῦργος / *Panoûrgos* signifiant « Celui qui sait tout faire ») est l'un des personnages de **François Rabelais**, ami du géant **Pantagruel**.

Escroc, menteur, faux médecin, il est le faire-valoir de Pantagruel, mais lui vole la vedette dans le *Tiers Livre*, où Panurge s'interroge sur la nécessité du mariage.



Parmi ses hauts faits, le plus célèbre (dans le *Quart Livre*) reste d'avoir jeté un mouton d'un bateau, afin que le reste du troupeau se jette à la mer. De là est issue l'expression « *mouton de Panurge* ».

Source : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Panurge>

Exemple revelois, s'il en est un : sait tout faire .. et sait faire n'importe quoi (hélas)

Bruno

Recrute familles d'accueil

La protection Judiciaire de la Jeunesse de l'Isère recrute des familles d'accueil dans le cadre de sa mission « Hébergement diversifié ».

Votre rôle consistera à accueillir des adolescents de 13 à 18 ans placés sous main de justice, en étroite collaboration avec des éducateurs. Vous contribuerez ainsi à la mission de prise en charge éducative de ces jeunes en vue de leur insertion sociale et professionnelle

Vous bénéficierez du statut de collaborateur occasionnel du service public et percevrez à ce titre des indemnités journalières non imposables.

Contact : M. Bruno Roux 04 76 89 88 25 an.cae-grenoble@justice.fr

Mon voisin est une personne formidable

Un voisin est une richesse immense que bon nombre d'entre nous négligent par inconscience, mégarde ou inattention.

Il faut s'occuper de son voisin, car c'est un ami qui vous veut du bien.

Doit-on vous rappeler que la qualité de vie de toute population (telle celle de Revel) est un enjeu pour notre équilibre sociétal.

Pour la mesurer, on utilise généralement la notion de bien-être. Les chercheurs, eux, utilisent l'IDH : l'indice de développement humain(1)

Elle dépend dans une large partie de la capacité à acheter des biens et services, mais aussi des situations dans les domaines de la liberté, de respect des droits (et) de l'homme, de bonheur, de santé, etc.

Votre voisin vous fait un cadeau ?

C'est son droit, ne le refusez pas.

Il assouvi ainsi son besoin de consommation par une preuve de bonheur consumériste.

Qu'il éprouve l'envie de vouloir s'occuper de votre potager ??

Laissez-le faire ! Il faut cultiver son jardin, nous a enseigné JJ Rousseau.

Invitez le à faire de même avec vos pairs, et surtout à initier nos enfants.....

Qui lui prenne l'idée de faire une petite fête : encouragez-le et invitez-vous en proposant de jouer les GO.

Votre discothèque ajoutée à la sienne sera un gage d'une ambiance de folie.

C'est prouvé : les gens qui s'amusent ont une longévité accrue, et la musique adouci les moeurs!

Réfléchissez!

Passés vos beaux jours, votre voisin sera encore là pour vous aider à passer les hivers rigoureux de notre belle contrée.

Qu'il lui prenne le besoin de prendre soin de vos bêtes : encouragez-le!!!.

L'homme est le meilleur ami des animaux et l'animal est le gardien de vos biens

Un voisin n'a pas de valeur. N'essayez pas de lui en donner une.

Dépensez donc ce qui vous reste pour le rencontrer, échanger, partager, grandir,.....

Et pour finir, ne citer que Julos Beaucarne :

"La diversité de chacun fait la richesse de tous."

Bruno, un voisin de voisins

(1) : Les alternatives à Revel pour des voisins frustrés pourraient être :

Le Bouthan : L'une des particularités du Bhoutan est sa recherche du bonheur à travers l'amélioration de son indicateur national : le BNB : Bonheur National Brut, tellement plus poétique que notre PNB ou PIB.

Le Costa-Rica : ce pays est en tête du HPI depuis quelques années / Cf. <http://www.happyplanetindex.org/data/>

Nouveaux horaires de l'épicerie

- Lun, Mar, Merc : 9h00 à 12h30 - 16h30 à 19h00
- Vend : 10h à 12h30 - 16h30 à 19h00
- Sam : 9h00 à 13h30

L'épicerie se réorganise mais propose toujours les mêmes produits de qualité avec notamment ses viandes en directe de la ferme.

Prévenir par l'éducation Espace Aragon et cinéma Jean Renoir du 14 au 17 janvier

La communauté de communes du Grésivaudan met en place une semaine de prévention.

L'objectif général du projet est de faire de la prévention par l'éducation sous une forme culturelle et innovante, en privilégiant l'accès à la culture et au savoir.

Plusieurs temps forts sont organisés à destinations des enfants, des adolescents, des parents, des professionnels ou des animateurs.

Génération internet : pour le meilleur et pour le pire

6 interventions auront lieu (Pour surfer en toute sécurité) dans les classes de 5ème d'un collège par l'association Action Innocence.

La projection gratuite du film «Trust» à l'espace Aragon le **14 janvier à 19h** sera suivie d'une conférence et d'un débat. Cette soirée est destinée aux parents, professionnels et animateurs.

Action Innocence est une ONG reconnue d'intérêt général dont la mission est de préserver la dignité et l'intégrité des enfants sur internet. L'équipe est composée de psychologues.

Fête et alcool : « Comment comprendre les conduites d'excès festifs de la jeunesse contemporaine ? »

Conférence gratuite à destination des parents, adolescents, professionnels et animateurs, suivie d'un débat avec Mme Véronique Grappe-Nahoum.

L'objectif est d'informer sur le rituel de la consommation d'alcool dans les fêtes, de décrire les vertiges de l'ivresse, selon le point de vue de la science sociale.

Anthropologue, chercheuse à l'EHESS (école des hautes études en sciences sociales), et au Centre Edgar Morin, Mme Grappe-Nahoum a assuré une chronique quotidienne dans les «Matins» de France Culture.

Mardi 15 janvier 2013 à 15h00

Cinéma Jean Renoir à Pontcharra

Mon ado et moi « C'est donc ça l'adolescence »

Réflexion sur cette période de la vie qu'est l'adolescence durant laquelle les émotions et les sentiments se bousculent et provoquent de grandes agitations intérieures.

De nombreux thèmes seront abordés comme le désir, le chagrin d'amour, les parents, la famille, l'autorité, les produits illicites, l'homosexualité, la différence...

Conférence gratuite à destination des parents suivie d'un débat avec le Professeur Daniel MARCELLI.

Mercredi 16 janvier 2013 à 18h00
à l'espace Aragon à Villard Bonnot

Professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à la faculté de médecine et chef du service psychiatrie infanto-juvénile du CH de Poitiers, le Professeur MARCELLI est également l'auteur de nombreux ouvrages psychanalytiques sur l'enfant et l'adolescent.

L'accès à la connaissance, c'est la curiosité de s'instruire « Tous les enfants ont une porte dans le dos... »

Représentation tout public gratuite du spectacle
« L'Enfant-Porte »

Jeudi 17 janvier 2013 à 20h00
à l'espace Aragon

D'après un conte de Yannick JAULIN et sous la direction artistique de Francis CABREL. Cette fiction musicale est une histoire censée combattre l'illettrisme et la surconsommation, avec une notion d'écologie, racontée dans un langage non infantin. Les textes sont riches et portés par une mise en scène tonique.

Une invitation à ouvrir sa porte, pour découvrir le goût d'être libre ...

Sécurité routière « Vivre ensemble, c'est partager aussi la route »

Avant chaque projection de film organisée dans le cadre de la semaine « Prévenir par l'éducation », des clips de la sécurité routière seront projetés.

Le but est de sensibiliser chacun aux dangers de la route.

Espace Aragon et cinéma Jean Renoir

Petites annonces

☞ Professeur diplômée donne cours de trompette et formation musicale tous niveaux.
CONTACT : 06.41.69.85.23.



Ent. ROVIRA
Terrassement
Débroussaillage
Enrochement
Déneigement

38420 Revel

ent.rovira@gmail.com
04.76.89.80.38
06.37.43.33.20



Agenda

Octobre

- ☞ Samedi 6 Assemblée Générale de l'APAQ à la grange Freydane - suivi d'un repas partagé
- ☞ Dimanche 7 Les premiers concurrents du cross de la Comba passent à Freydière vers 10h
- ☞ Samedi 13 Assemblée Générale du Perlet
- ☞ Mardi 16 Gros objets (pas de peluches ni de pot de peinture). Chacun devant sa porte et pas 2 semaines avant.
- ☞ 15 au 21 Semaine du goût
- ☞ Samedi 20 Fête de la pomme et Bio. Vide grenier. Démonstration de danse country et bien d'autres choses encore

Novembre

- ☞ Samedi 24 AG de l'Appar
- ☞ Vendredi 30 AG du ROC, salle de l'Oursière

Décembre

- ☞ Samedi 8 Ouverture du moulin à huile

